



GCG annonce l'intégration du principal administrateur de réclamations du Canada, les Services de recours collectifs de Crawford, et lance son identité de marque internationale

GCG réunit deux chefs de file reconnus pour leur administration de règlements historiques en Amérique du Nord

NEW YORK (le 15 juin 2017) – Garden City Group, LLC (GCG), une filiale appartenant entièrement à Crawford & Compagnie® et un grand prestataire international de solutions d'administration de règlements, est heureux d'annoncer l'ajout à son portefeuille des Services de recours collectifs de Crawford, l'administrateur de réclamations en recours collectifs le plus ancien et le plus fiable du Canada. L'intégration rassemble deux chefs de file réputés offrant à eux deux un demi-siècle d'expertise dans les domaines du gouvernement, du juridique, de la technologie et des opérations, et renforce la capacité de GCG à proposer des services d'administration haut de gamme à ses clients en Amérique du Nord.

Les Services de recours collectifs de Crawford administrent des règlements de recours collectifs et des programmes de redressement volontaire depuis l'apparition de la loi sur les recours collectifs au Canada en 1992. Les tribunaux canadiens ont confié aux Services de recours collectifs de Crawford l'administration de cas impliquant des rappels de produits, la contamination de système d'eau, la transfusion sanguine contaminée, les internats pour Amérindiens, le devoir institutionnel de soin et les défauts de produits pharmaceutiques et d'appareils médicaux. L'équipe canadienne de Crawford a administré quelques-uns des plus importants programmes de règlement, notamment les règlements du recours collectif pour l'hépatite C, le litige du recours collectif contre les internats, le plan de redressement des heures supplémentaires de KPMG et le règlement du recours collectif de Walkerton.

« Cette intégration est une étape importante dans le cadre de l'expansion de la marque GCG dans le monde entier », a déclaré Kenneth Cutshaw, PDG de GCG. « Les Services de recours collectifs de Crawford démontrent leur valeur aux tribunaux canadiens, à la communauté juridique et aux consommateurs

depuis plus de deux décennies. Nous sommes impatients de perpétuer cette tradition et de proposer une suite de services plus complète à nos clients en Amérique du Nord et dans le monde entier. »

Michael Mooney, vice-président et directeur général des Services de recours collectifs de Crawford, demeurera à la barre des exploitations canadiennes de GCG. Durant les 10 années de son mandat, M. Mooney a gagné la confiance des tribunaux, remplissant les fonctions de moniteur nommé par la cour et d'auditeur indépendant au stade du prérèglement, où il est responsable de s'assurer que les cas sont administrés de manière équitable et conformément aux conditions des règlements et des directives du tribunal.

« Cet alignement avec GCG permet à nos clients d'être pris en charge par une entreprise disposant d'une longue expérience dans un large éventail de litiges, ce qui constitue un avantage essentiel et compétitif dans l'environnement émergent des recours collectifs du Canada », a déclaré M. Mooney. « En retour, notre connaissance étroite du secteur, combinée à l'accès au réseau canadien de Crawford dont nous jouissons, aura un impact immédiat et positif sur les clients de GCG en Amérique du Nord. »

Nouvelle identité de marque internationale

En conjonction avec son expansion sur le marché canadien, GCG a lancé aujourd'hui un nouveau logo et une nouvelle identité de marque qui reflètent non seulement la croissance internationale de l'entreprise, mais aussi son engagement durable et continu à proposer toujours plus : plus d'expertise, plus de valeur, plus de technologies, plus de gammes de services dans plus de pays, et plus de ressources dédiées à offrir aux clients la qualité et le service qu'ils attendent. La nouvelle marque se focalise sur l'utilisation exclusive de l'acronyme GCG.

« Nous reconnaissons et apprécions notre long parcours sous l'enseigne « Garden City Group », a déclaré Christi Cannon, vice-présidente directrice et directrice des relations avec la clientèle. « Nous sommes toutefois tout aussi enthousiastes quant à notre avenir sous l'enseigne GCG, où notre identité de marque sera guidée par notre équipe leader du secteur et son engagement à résoudre les problèmes complexes de nos clients d'une façon à la fois intelligente et innovante. Alors que nous poursuivons notre expansion, notre vision et nos valeurs guideront tout ce que nous faisons, et nous pensons que notre nouvelle identité capture parfaitement cela. »

Pour en savoir plus au sujet du nouveau logo et de la nouvelle identité de GCG, veuillez visiter notre site à l'adresse choosegcg.com. Restez à la pointe de l'actualité de GCG en nous suivant sur Facebook (facebook.com/GCGNews), Twitter (@GCGnews) et LinkedIn (GCG).

Profil de GCG

Depuis plus de trois décennies, GCG (www.choosegcg.ca) est le premier prestataire international dans les domaines de l'administration de règlements de recours collectifs, des questions de restructurations et de faillites, des programmes de règlements de masse, des règlements d'ordre public et des programmes de réponse aux violations de données. GCG est le partenaire de choix des grands cabinets d'avocats, des services juridiques d'entreprises et des agences gouvernementales, administrant des dossiers aussi divers que variés, incluant notamment le *litige relatif à l'interrupteur d'allumage défectueux de General Motors*, le *règlement contre les internats pour Amérindiens* de 4,6 milliards CAD, le *litige des valeurs mobilières de Bank of America* de 2,3 milliards USD, le *règlement du recours collectif pour l'hépatite C* de plus de 2,1 milliards CAD, le *règlement Stryker Hip* de plus de 1,425 milliard USD, le *règlement Countrywide MBS* de 500 millions USD et le *règlement du recours collectif Walkerton*. GCG est une filiale de Crawford & Compagnie.

Profil de Crawford®

Crawford & Compagnie® (NYSE : CRD-A et CRD-B), dont le siège social est à Atlanta, est le premier prestataire de services indépendant mondial et coté en bourse de solutions de gestion des sinistres pour l'industrie de l'assurance et des entités auto-assurées, avec un vaste réseau mondial desservant ses clients dans plus de 70 pays. Crawford Solution™ propose des services intégrés complets de réclamations, d'externalisation des processus d'entreprise et de services conseils pour les grandes gammes de produits, y compris la gestion des sinistres relatifs à la propriété et aux risques divers, les réclamations d'indemnités pour accidents de travail, ainsi que la gestion médicale et l'administration des règlements juridiques. Des informations supplémentaires sont disponibles sur www.crawfordandcompany.com.

###

Pour plus d'informations, veuillez contacter :
Christi Cannon
631-470-6845
Christi.Cannon@choosegcg.com